



Infos pratiques Mairie

SERVICE NATIONAL

Tous les jeunes garçons ou filles âgés de 16 ans doivent passer en mairie au cours du mois de leur anniversaire afin de se faire recenser pour participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)

PERMANENCE MAIRIE

Lundi : 9h30 à 12h30 – 15h à 19h

Mardi : 8h30 à 12h30 – 15h à 19h

Mercredi : 8h30 à 12h30

Jeudi : 15h à 19h

Vendredi : 8h30 à 12h30 – 15h à 19h

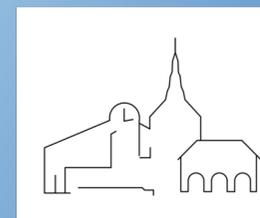
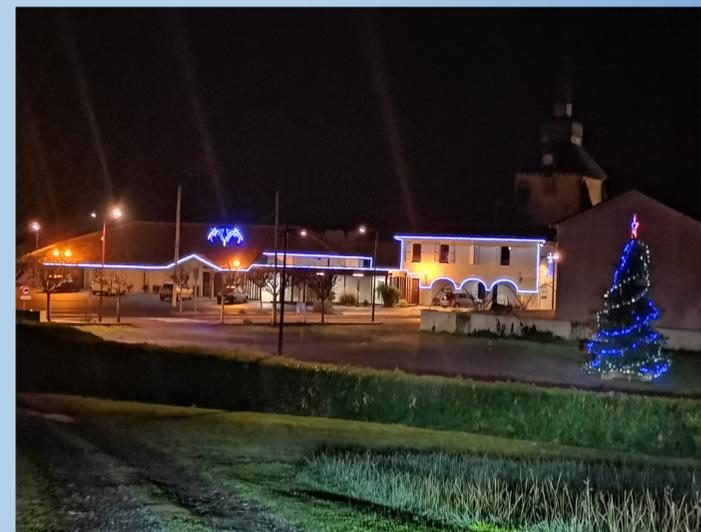
La mairie est fermée au public le jeudi matin.



L'ECHO DE POYARTIN

« Les nabelles de Pouyartin »

Janvier 2023



Mot du maire

L'année 2022 vient de s'achever et le moins que l'on puisse dire c'est qu'elle ne laissera pas un souvenir impérissable dans la mémoire de chacun d'entre nous.

En effet, les différentes crises qui se sont succédées dans des domaines aussi bien sanitaire, avec des épisodes de la Covid 19 nous obligeant à annuler le repas des aînés en janvier, que politique, avec la guerre en Ukraine et ses conséquences sur le coût de l'énergie, mais aussi climatique, avec la grêle au mois de juin, la canicule et la sécheresse. Enfin la grippe aviaire a refait son apparition pour fragiliser encore un peu plus les exploitations agricoles. Et n'oublions pas l'augmentation importante du coût de la vie et notamment celui des carburants et des denrées alimentaires.

Le constat est lourd, certes, la question est de savoir ce que nous faisons au niveau de la municipalité pour remédier à ces situations.

Une des mesures prise en faveur du pouvoir d'achat a été de monter le dossier pour pouvoir descendre le prix des repas de la cantine à 1 euro.

Pour les économies d'énergie, il a été décidé de ne plus laisser allumés que 14 candélabres sur les 75 que compte la commune, de 23 h à 6h, à des endroits stratégiques pour des raisons de sécurité. Une étude a été également demandée au Sydec pour équiper en led l'ensemble de l'éclairage public.

Toujours dans ce domaine d'économie d'énergie, aujourd'hui, l'ensemble des bâtiments communaux est pourvu en isolation et double vitrage, et je veux saluer ici le choix judicieux fait par la municipalité en 2010 pour avoir pris l'option d'un chauffage aux plaquettes de bois pour l'ensemble mairie,

école, réfectoire et la possibilité de l'utiliser pour la salle polyvalente le cas échéant.

Enfin, je veux revenir sur le formidable élan de générosité et solidarité manifesté à l'égard des réfugiés Ukrainiens et la collecte très conséquente faite sur notre commune.

Mais 2022 aura aussi été l'occasion de renouer avec une certaine convivialité : les fêtes patronales ont pu de nouveau être mises en place avec une organisation sans faille, gâchées hélas par le seul week-end pluvieux de l'été.

Diverses associations ont pu aussi renouer avec des manifestations à succès et la Solipoy organisée par le foyer qui les regroupe toutes, a montré une fois de plus que les mots générosité, combat et solidarité ont un sens profond.

Et puisque ce numéro de « l'écho de Poyartin » paraîtra début janvier j'en profite pour vous souhaiter au nom de toute l'équipe municipale, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Je souhaite que 2023 sera pour vous une année apaisée, porteuse d'espoir et ponctuée de réussites aussi bien individuelles que collectives.

Et je vous donne rendez-vous pour les vœux de la municipalité pour parler plus précisément des actions en cours et des projets futurs, le dimanche 22 janvier à la salle des fêtes à 11heures.

Dans l'attente et le plaisir de vous retrouver

Cordialement,

Le Maire Thierry Dartiguelongue

Comptes rendus Conseil

Municipal

Tarif location salles

Afin de participer à l'entretien des équipements techniques, le Conseil Municipal a décidé de revoir les tarifs des locations des salles et ce pour toute demande à compter du 1^{er} octobre 2022.

Pour toute réservation émanant d'un administré, les salles seront prêtées gratuitement mais une participation sera demandée pour mise à disposition de la cuisine, du barbecue ou juste de la chambre froide de la cuisine, à savoir :

- 50 € pour la cuisine,
- 30 € pour le barbecue,
- 30 € pour la chambre froide.

En ce qui concerne les particuliers extérieurs à la commune, le tarif sera le suivant :

-Salle polyvalente	200 €
-Cuisine en plus	200 €
-Petite salle seule	100 €
-Salle des fêtes	200 €
-Local barbecue	200 €

Ces tarifs sont applicables à compter du 1^{er} octobre 2022

Rentrée des classes

Les menuiseries ont été changées côté cour dans 2 classes CE1/CE2 et CM1/CM2

Les travaux de peinture ont été faits dans ces mêmes classes par les employés communaux pendant les vacances.

Un espace jardin a été créé pour les écoles et la peinture sur le mur d'escalade a été rafraîchie.

Le maintien des 4 classes a été confirmé pour cette rentrée, le CDD de Mme Grégoire Jessica a par conséquent été renouvelé.

Location salle polyvalente

Une demande d'utilisation de la salle des sports a été faite par un coach sportif pour la pratique du basket. Le conseil municipal a décidé d'appliquer le tarif suivant : 15€ de l'heure si utilisation uniquement de la salle des sports et 20€ de l'heure pour la salle des sports avec sanitaires.



Extinction partielle de l'éclairage public

La municipalité de Poyartin a pour volonté d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies. Une réflexion a ainsi été engagée par le conseil municipal sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public. Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuerait également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.

Le Conseil Municipal a ainsi décidé que l'éclairage public sera interrompu partiellement la nuit de 23h à 7h. Il sera toutefois laissé aux carrefours existants ainsi que sur la place publique.

Consultation propriétaires lotissements

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal que le PLUI a été adopté le 4 juillet 2021.

Vu la baisse d'effectifs à l'école et le nombre de terrains à bâtir, Mr le maire propose au Conseil Municipal de convoquer les principaux propriétaires à savoir Mrs GRANGE et ST JEAN pour faire un point sur l'avancement de leurs projets de lotissements.

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

Le Conseil Municipal ayant décidé de mettre en place l'activité tennis dans le cadre des TAP, une convention de mise à disposition de personnel a été



signée avec l'association Tennis Club de MONTFORT. Mr COLAS Cédric anime donc cet atelier tennis depuis le 7 novembre.

La Mairie versera à l'association en fin d'année scolaire une participation financière à hauteur de 15€ par séance d'une heure.



Des cours individuels enfants et adultes (maximum 5 par cours) sont possibles tous les lundis à partir du 16 janvier de 16h30 à 18h30 pour un tarif de 20 euros pour les enfants, 25 pour les adultes.

MAM

La MAM nous demande la possibilité de leur livrer des repas pour 5 enfants de 1 an à 3 ans.

Ces repas seraient préparés par notre cantinière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide, compte tenu des règles d'hygiène et de portage des repas (containers) de ne pas y donner suite.

Embauche adjoint technique

La commission personnel a reçu le 24 juin les 7 candidats qui avaient postulé à l'offre déposée sur le site emploi territorial. La candidature retenue par la Commission est celle de Mr Didier LABAT de POYARTIN, agent correspondant au mieux à nos attentes pour sa polyvalence.

Son contrat a débuté le 1^{er} septembre en tant que stagiaire.



Projet point chaud

Après consultation de 3 architectes, le Conseil Municipal a décidé de retenir la proposition de SLK – ARCHITECTES pour un montant prévisionnel de travaux de 230 000 € HT et une rémunération au taux de 10.50 %. (Dont forfait 2 800 € pour missions complémentaires)

Pour ce projet, le Conseil Municipal a choisi de missionner la SOCOTEC pour vérifier l'accessibilité, la sécurité incendie, l'acoustique et la solidité de l'existant.

Projet logement personnes âgées

Mr le Maire a rencontré Mme POCO du département sur l'habitat inclusif pour personnes âgées qui font le choix à titre de résidence principale d'un mode d'habitat regroupé entre elles, ou avec d'autres personnes, et assorti d'un projet de vie sociale et partagée.

Le but étant de rompre avec l'isolement.

Nous prendrons des renseignements avec la Mairie de DONZACQ pour voir leur mode de fonctionnement.

SYDEC

Le Conseil Municipal a signé une convention d'accompagnement de mise en conformité avec l'obligation réglementaire Eco énergie tertiaire avec le SYDEC. En effet, ce décret s'applique à toutes les collectivités dont les bâtiments ont une surface supérieure à 1000 m² sur une même unité foncière.

Cette prestation vise à apporter un accompagnement complet pour répondre aux exigences de réduction de consommations soit 40% d'ici 2030, 50 % d'ici 2040 et 60 % d'ici 2050. Cette convention aura une durée de 5 ans. Le coût des prestations comprend une détection des sites assujettis pour un montant de 500 € HT, un suivi énergétique annuel et renseignement sur la plateforme OPERAT pour un montant de 150 € HT et un accompagnement annuel complet de mise en conformité pour un montant de 1500 € HT.

La vie de notre commune

Goûter des aînés

Merci d'être venus nombreux à l'occasion du goûter des aînés le samedi 8 octobre à la salle des fêtes.

Nous espérons que cette dégustation a émoussé vos papilles mais surtout permis de partager un moment convivial dans la bonne humeur et la simplicité.

Vivement le repas des aînés !

A très bientôt...



Rentrée scolaire

A la rentrée, 68 enfants ont repris le chemin de l'école.

Ils sont répartis en 4 classes :

-Mme Dubroca s'occupe des petite et moyenne sections (14 élèves).

Elle remplace Mme Roué en congé maternité actuellement qui se prolongera probablement en congé parental jusqu'au mois de juin.

-Melle Tastet a 20 élèves de grande section et CP.

-Mme Tauzin, pour sa part, a 16 élèves de CE1 et CE2.

-Mme Ramos arrivée cette année prend en charge les CM1 et CM2 qui sont au nombre de 18.

Deux AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) sont présentes sur l'école pour le suivi de 3 élèves. Un service civique commencera prochainement.

Différentes sorties scolaires et projets sont envisagés :

PS/MS : Concert des Jeunesses Musicales de France (JMF) en mars, école et cinéma (1 sortie par trimestre), des sorties en forêt (tous les 15 jours) pour la découverte de la nature et prêt de livres les jeudis à la bibliothèque.

GS/CP : Spectacle JMF en mars, sorties à la médiathèque de Hinx (6 dans l'année), bibliothèque les vendredis ou mercredis une semaine sur deux, cinéma 2 fois dans l'année, projet Développement Durable (potager, SIETOM, etc....) et une nuit à l'école.

CE1-CE2 : Concert JMF 16/11, sorties USEP (3 rencontres sportives dans l'année : 9/12 jeux collectifs à Préchacq, mars danse/théâtre à Montfort, juin course d'orientation à Cassen), cinéma (1^{er} trimestre), bibliothèque les jeudis une semaine sur deux, projet DD.

CM1/CM2 : Concert JMF en janvier, spectacle Rêve en scène + séances avec la comédienne en classe sur le théâtre d'objets, cinéma (1^{er} trimestre) et éventuellement une sortie piscine en juin.



Cérémonie du 11 Novembre

Afin de célébrer la commémoration de l'Armistice de la Guerre 14-18, nous nous sommes réunis autour du monument aux morts de Poyartin.

Nous nous sommes recueillis dans le souvenir de nos disparus, morts pour la France, afin de leur rendre hommage.

Mr le Maire Thierry Dartiguelongue a lu le message de M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Mme Patricia Mirallès, Secrétaire d'état aux anciens combattants et à la mémoire.

Il a rappelé le funeste décompte d'un million quatre cent mille soldats français tombés au champ d'honneur et de quatre millions de nos militaires blessés ou mutilés.

Souvenons-nous de leur bravoure et de leur sacrifice qui nous rappelle que la paix a un prix car, « ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir », écrivait Anatole France.



Le monde était convaincu en 1918 que la première guerre mondiale devait être la « Der des Der ». Aujourd’hui, alors que la guerre est de retour sur notre continent, n’oublions pas le combat de nos poilus pour la Paix et la Liberté.

Un deuxième texte de l’UFAC, l’Union Française des Anciens combattants a été lu par Camille Laborde et ensuite, Raphaël Dartiguelongue et Thimoté Noharet ont énuméré le nom des poyartinois morts pour la France.



Hérard Hayet a déposé une gerbe au monument aux morts et les enfants l’ont accompagné avec des bouquets. Nous avons respecté une minute de silence et les bombes

ont retenti.

L’harmonie de Montfort a accompagné cette cérémonie essentielle au devoir de mémoire et nous avons ensuite partagé le pot de l’amitié offert par la municipalité.

Congrès départemental des anciens combattants

Samedi 10 septembre, Poyartin a accueilli le 77^{ème} Congrès départemental des anciens combattants, prisonniers de guerre, combattants Algérie, Tunisie, Maroc, opérations extérieures et veuves.



Ce congrès rassemble les anciens combattants, toutes armes confondues.

Au dernier recensement, l’association comptait 1056 adhérents dont un ancien prisonnier de guerre, Jean-Pierre Gaudin de Poyartin, 81 Opex, 73 sympathisants, 88 épouses et 225 veuves.

Le président départemental, Pascal Sophys, a accueilli Mr le maire Thierry Dartiguelongue, Christine Fournadet, conseillère départementale et

Christian Brettes, président d'honneur. Il a ensuite remercié Hervé Plazy et Jacques Abnet, qui ont permis le bon déroulement de la journée.

Sept personnes ont reçu une décoration et, devant le monument aux morts, six

porte-drapeaux se sont vu remettre une médaille pour 3, 5, 10 et 12 ans de service au drapeau.

Pascal Sophys a également offert la médaille commémorative de l'évènement à Thierry Dartiguelongue qui, ému, a évoqué la façon dont son grand-père lui racontait ses souvenirs de guerre.



L'harmonie de Montfort a assuré la musique indispensable aux cérémonies mémorielles.

Départ à la retraite de Vincent

Samedi 12 novembre, le conseil municipal, les anciens membres du conseil, les employés communaux en service ainsi que les retraités, les professeurs des écoles actuels comme ceux qui sont partis, se sont réunis autour de Thierry Dartiguelongue et Jean-Yves Dagès pour fêter le départ à la retraite de Vincent Esqurial, un des piliers de la vie communale, chef des services techniques, après trente-trois ans au service de la commune.

Ce fut une réception conviviale où tous ont répondu présents.



Pendant longtemps, il a assuré seul les travaux sur les bâtiments, la voirie, les espaces verts, le chauffage, l'électricité, effectué l'entretien de l'église, des espaces jeux pour les enfants et de l'école.

Thierry Dartiguelongue a d'ailleurs dit : Vincent c'est le couteau suisse indispensable pour gérer une commune au quotidien.

Il l'a également remercié pour avoir accepté de faire deux ans supplémentaires afin de transmettre son savoir-faire à ses remplaçants.

Jean-Yves Dagès a rappelé que Vincent était un personnage incontournable de la commune actif au sein des associations. Longtemps président du

C.A.P., ancien club de basket de Poyartin, il a ensuite pris la présidence du foyer de la commune regroupant les différentes associations du village.

Jean-Louis Dussart a pour sa part souligné le côté très humain de Vincent avec un grand relationnel.

Jean-Marie Deyris quant à lui a rappelé le nombre important des travaux en régie menés par Vincent ce qui a permis à Poyartin de faire des économies à de multiples reprises.



Vincent a eu une pensée pour Mr Massein qui l'avait embauché avant de souligner l'évolution de son métier tout au long de ses trente-trois ans de carrière. Parfois, Vincent ne savait plus pour qui il travaillait entre son investissement pour la mairie et les associations.

Il a terminé par « quand vous voyez un ouvrier avec un téléphone c'est qu'il cherche comment résoudre un problème ! ».

En trente-trois ans, Vincent a servi trois maires.

Enfin dégagé de toute obligation, il a pris la présidence de la Team Grenat et va pouvoir se consacrer pleinement à ses petits-enfants.

Merçi pour tout Vincent !

La vie des associations

Le foyer

Le dimanche 28 août 2022 a eu lieu dans notre commune la 3ème édition de la Solipoy, manifestation organisée par toutes les associations du village par le biais du Foyer de Poyartin. Elle était organisée au

profit de l'association « le combat et le sourire de Nolan » qui a besoin de matériel spécifique pour pallier son handicap physique.



Au programme : Marche de 9 km, Trail de 8 et 14 km et VTT de 20, 30, 35 et 50 km suivi d'un repas « Spécial Chalosse » avec foie-gras et confit de canard.

L'édition 2022 a rencontré un réel succès et enregistré la participation de 160 vététistes, 23 trailers, 120 marcheurs et la présence de 210 personnes au repas. La solidarité de notre village était une fois de plus présente et nous vous en remercions.



Le vendredi 30 septembre, une soirée était organisée pour remettre un chèque de 3 000 euros à l'association et remercier tous les bénévoles qui ont œuvré pour faire de cette manifestation une vraie réussite. Ce fut également un grand moment de partage et d'émotion qui nous motive à organiser ce genre d'évènement. Nous vous donnons donc rendez-vous l'an prochain pour une 4ème édition.



Les aînés de Poyartin

Cette année a été plus réjouissante que la précédente, nous avons pu organiser les grillades, la garden party,



les moules frites et le loto castagnade.



En décembre, nous sommes allés à Dancharia pour quelques emplettes et nous clôturerons cette année par le gouter de Noël.

Merci à nos adhérents de répondre présents.



Le club des aînés de Poyartin.

Elan Chalossais

Nouvelle saison et toujours la même passion. Cette saison, l'Élan Chalossais compte 205 licenciés, soit une augmentation de 5 % par rapport à la saison dernière. Une preuve que la balle orange est bien ancrée dans notre territoire.

Pour la quatrième saison consécutive, l'équipe fanion féminine évolue en Nationale 2. C'est à la fois une belle performance sportive et une récompense pour toutes les petites mains qui œuvrent dans la réussite et la visibilité du club. Derrière, suivent 4 autres équipes séniors avec la première garçons en Régionale 3, les filles 2 promues en Régionale 2 et nos filles 3 ainsi que nos garçons 2 en Départementale 2.



Éducateurs Elan Chalossais

Préchacq et Cassen/Saint Geours.

La belle surprise de ce début de saison vient de l'école de basket (de 5 à 7 ans), où 8 jeunes sur 13 sont Poyartinois.



Chez les jeunes, ce sont au total 11 équipes qui défendent les couleurs ciel et grenat au niveau départemental et régional. À cela s'ajoutent 2 équipes qui évoluent en CTC (Coopération Territoriale de Clubs) avec les clubs voisins de



Bureau de l'Élan Chalossais

Nouveaux habitants du territoire, l'Élan Chalossais vous invite à venir partager de belles rencontres sportives, remplies d'émotion et de moments festifs. C'est assurément que vous ne le regretterez pas ! Donnons de l'élan à notre passion !



Bureau de la Team Grenats

Pour cette nouvelle saison, l'Élan Chalossais a souhaité redonner de l'élan à sa communication pour toujours être au plus près des joueurs et des supporters, et partager avec eux l'actualité et les temps forts du club. Suivez-nous sur les réseaux sociaux Instagram (elan_chalossais) et Facebook (Elan Chalossais).

Comité des fêtes

La 41^{ème} ANNEE DES FÊTES PATRONALES A TENU SES PROMESSES !

De nombreuses personnes étaient présentes les 24,25 et 26 juin 2022 afin de partager ce moment festif.

Comme chaque année, le vendredi soir, ce fut l'ouverture des fêtes avec la traditionnelle remise des clés par M. le Maire à la classe 2022, suivie d'un pot d'honneur. Un repas « moules/frites » a continué la soirée et, une fois de plus, elle a eu beaucoup de succès.



La retransmission de la Finale TOP 14 a également été programmée.

Le samedi matin était notamment dédié aux enfants avec la chasse aux galets, la découverte de la course landaise animée par la Ganadéria Nogues (que nous remercions), et une balade à poney. Les enfants étaient très contents, nous leur avons remis à chacun des jetons pour le manège et un sachet de bonbons. Dans l'après-midi, s'est enchaîné le coutumier concours de pétanque.

La messe animée par l'Harmonie de Montfort a été célébrée le soir même. Ensuite, s'est poursuivi le repas où plus de 500 personnes étaient

présentes. Le Podium FUN (que nous remercions également) a animé la soirée.

Nous terminons avec la journée du dimanche. La Dérailleuse Poyartinoise a, à nouveau, organisé le matin la randonnée pour les vététistes, les marcheurs et les traileurs, où nous avons pu découvrir de magnifiques chemins.

Le midi, nous avons pu partager un moment de convivialité autour d'un verre et de tapas préparés par le Ramuntcho avec en animation le groupe PARADOX.

La journée s'est terminée avec la « coustonnade », suivi de sa bodega de clôture.

Malheureusement, l'Encierro des Pitchouns ainsi que le spectacle mixte présenté par la Ganaderia Nogues ont dû être annulés pour cause de mauvais temps. Nous comptons bien nous rattraper l'année prochaine.

Ainsi, nous tenons à remercier tous les Poyartinois et les personnes des villages voisins de s'être déplacés pour qu'aient lieu ces trois jours de fêtes. Merci à toutes celles et à tous ceux qui soutiennent le Comité des Fêtes qui, par ailleurs, reste ouvert à tous, sans contrainte.

Nous en profitons pour vous annoncer qu'un nouveau bureau a été élu lors de notre Assemblée Générale.



Nous sommes heureux de vous présenter les nouveaux membres qui sont : co-présidents M. Richard LANNEVERE et M. Benoît SOURIGUES, secrétaire Mlle Océane BANCELIN et secrétaire adjointe Mlle Andréa FRANCOIS, trésorier M. Julien BLOIS et trésorière adjointe Mlle Carla FRANCOIS.

A bientôt pour les prochaines fêtes qui auront lieu les 23,24 et 25 juin 2023.

Le Comité des Fêtes de Poyartin

Country Riders Poyartin

Une nouvelle association a vu le jour à Poyartin.

Venez découvrir la country tous les mardis dès le mois de janvier à la salle des fêtes du village.

Trois cours de trois niveaux différents vous seront proposés de 19h à 22h (débutants, intermédiaires, confirmés).

Pour plus d'information, Mme Françoise Etienne se tient à votre disposition au 0608134516.



Le karaté

J'entends, j'oublie ; je vois, je retiens ; je fais, je comprends proverbe japonais

Konichiwa poyartinois et poyartinoise

Petit coucou du club de karaté du village

Tout d'abord le stage d'été a pu accueillir un nombre de participants très conséquent de 25 karatékas des 4 coins de la France.



Il a été très productif et efficace avec l'obtention d'un deuxième dan et premier dan pour le club et la promotion en grade supérieur pour 5 élèves du dojo : félicitations à eux ils l'ont bien mérité.

Ensuite, les membres du dojo ont été très heureux de participer activement à SOLIPOY et seront présents

pour la nouvelle édition.

La saison 2022/2023 a débuté gentiment avec l'arrivée de nouveaux élèves très prometteurs.



Des stages sont prévus pour 2023 sur Paris , Brive la Gaillarde et éventuellement un stage d'été à Montélimar.

Enfin nous nous préparons pour 2024 pour fêter les 10 ans du club avec en prévision un éventuel séjour au Japon dont nous vous ferons partager les aventures ...

En cette période de fin d'année dans tous les dojo d'arts martiaux se déroule la fête du kagami biraki où tous les élèves nettoient le dojo à la suite de quoi une cérémonie est organisée durant laquelle on remet des présents aux professeurs et aux partenaires.

C'est une occasion de se retrouver avant l'année nouvelle Le Kagami Biraki qui est célébré traditionnellement le 11 janvier. Dans les dojos, cette fête marque la cérémonie des vœux. L'événement emprunte le rite annuel aux coutumes des samouraïs. Anciennement, les guerriers se réunissaient pour nettoyer leurs armes et polir leurs armures. Pour les purifier, ils plaçaient devant l'autel un petit miroir (Kagami) symbole d'harmonie et d'ouverture et des gâteaux de riz eux aussi en forme de miroir (Kagami mochi). Aujourd'hui, de nombreux dojo dans le monde ont repris cette tradition. Elle se déroule selon un même programme : vœux, présentation de kata, randori, remise de grades. Ensuite, les gâteaux de riz moshi sont partagés.

La célébration du Kagami biraki reflète certains des mythes fondateurs de la culture japonaise. Kagami signifie miroir. Kagami biraki est souvent traduit par « polir, nettoyer le miroir », « dévoiler le miroir », « le jour des armures », « briser les gâteaux de riz ». De nos jours, l'expression est couramment associée au fait de briser le dessus d'un tonnelet de saké lors des fêtes les plus diverses.



La fête du Kagami biraki revêt une fonction sociale. Elle resserre les liens du groupe et entretient un état d'esprit commun. C'est l'expression d'une philosophie de la vie ancrée dans des traditions ancestrales qui perpétue autant l'engagement collectif que l'équilibre individuel.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

A bientôt pour de nouvelles aventures nippones.

Sayonara

La dérailleuse

C'était le 15 octobre, le soleil brillait et ils étaient une cinquantaine à s'être levés tôt ce samedi matin pour passer une bien belle journée de cohésion avec la Dérailleuse.

Au programme : randonnée pédestre et VTT, ravitaillement conviviaux, apéritif tapas et tournoi de pétanque.

Petits et grands se sont retrouvés le matin pour le départ des randonnées. Ce fut l'occasion pour les nouveaux arrivants de découvrir les chemins et de faire connaissance avec les membres de l'association dans une ambiance très conviviale.

De retour au « barbecue » tout le monde a pu profiter de l'apéritif tapas sous le soleil du mois d'octobre. L'après-midi s'est prolongée avec le tournoi de pétanque.

L'année 2023 débutera avec l'assemblée générale de l'association le vendredi 20 janvier à 19h30 à la petite salle du basket.

Association Bouge Ton Corps

Encore une nouvelle année avec notre coach Laura et nos adhérentes motivées plus que jamais. Les cours sont variés, toujours au top et les filles assidues ! L'ambiance est au beau fixe



et il y a peu, nous nous sommes toutes réunies pour l'assemblée générale de notre association "Bouge ton corps". Les comptes ont été approuvés et nous avons terminé la soirée avec un repas partagé dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Nous avons depuis fait une vente de chocolats LINDT pour renflouer un peu les caisses. L'association "Elan Chalossais" de basket de Poyartin a eu la gentillesse de nous ouvrir ses portes et nous en profitons pour les remercier chaleureusement pour cette entraide inter-association. Nous vous

remercions également tous et toutes pour l'accueil chaleureux que vous nous avez fait.

Nous vous souhaitons à tous et à toutes une merveilleuse nouvelle année avec 2023 raisons d'espérer bonheur, santé et prospérité !



Sportivement, le bureau.

La bibliothèque

La bibliothèque est ouverte le mardi et le jeudi de 17h à 18h30, le mercredi semaine paire de 10h 30 à 11h30 et le samedi semaine impaire de 10h à 12h. Elle est gratuite et ouverte à tous avec un large choix de livres.



La bibliothèque décorée pour Noël

Nos aînés boulistes

Amis de la nature, ils se sont aménagés un coin tranquille pour jouer, loin de l'agitation de l'aire de jeux.

Merci à Mr Dupouy de nous avoir fait des mangeoires pour les oiseaux, à Mr Lataste de nous avoir déniché un coin à « champignons » et à Mr Saint-Germain de nous avoir fourni les roseaux, supports des mangeoires.

Nous allons continuer d'aménager cet endroit avec table et bancs pour les mi-temps !



Le saviez-vous ?

Le 16 août 2022 à Pouillon, l'association du mARTdi invitait Jade LARRERE qui habite notre commune à présenter ses créations lors de sa 1ère exposition publique.



Jade, comment as-tu trouvé cette journée ?



Jade : " Cette journée fut une expérience très intéressante. Elle m'a permis de beaucoup échanger avec différents artistes tels que peintres, dessinateurs, décorateurs etc...
Le fait d'avoir vendu plusieurs créations m'a donné confiance en moi et m'a prouvé que les gens pouvaient aimer ce que je fais. J'en profite pour remercier tous les artistes qui m'ont accueillie lors de cette exposition. "

Que t'a apporté cette journée ?

Jade : " Cette exposition m'a appris qu'il faut avoir de la patience et qu'il ne faut pas hésiter à montrer aux autres ma passion pour le dessin. Pour cela, il faut que j'expose de temps en temps mes œuvres dans un lieu public pour que les gens puissent les voir et donner leurs avis. "



Penses-tu continuer dans le domaine de l'art ?



Jade : "Oui j'espère. Je viens de rentrer en seconde à Borda avec option "arts plastiques". Je dessine et peins beaucoup mais je crée également des bandes dessinées. J'aime bien aussi faire des courtes vidéos que je poste sur les réseaux sociaux. Elles font bien rire mes amis !"

Félicitations Jade nous te souhaitons beaucoup de réussite pour la suite !

Le saviez-vous ?

Jérôme DUFOURCQ, poyartinois et conseiller municipal a reçu ce mois d'octobre le trophée « **SABOT D'OR** » pour son élevage de vaches en race « Blondes d'Aquitaine ».



Depuis la création de ce concours il y a une vingtaine d'années, c'est la première fois qu'un landais obtient cette prestigieuse récompense au niveau national.

Ce prix est basé sur trois critères :

- les performances de pesées des veaux
- le niveau génétique du troupeau
- les résultats de productivité.

Le SABOT D'OR est la meilleure moyenne de ces trois index au niveau national.



En 2003, lorsque ses parents partent à la retraite, Jérôme reprend le cheptel de l'exploitation familiale qui se constitue aujourd'hui de 120 bêtes.

Toutes les génisses vêlent une fois et un tri est effectué.

Une partie est destinée à l'engraissement pour être valorisée sous le label « Boeuf de Chalosse » et une autre partie rejoint le troupeau de reproducteurs.

Jérôme aime son métier, il est toujours en phase d'apprentissage, d'amélioration de ses performances et recherche aujourd'hui l'efficacité optimale de son troupeau.

Son objectif : 1 veau par vache et par an.

Ce trophée « SABOT D'OR » récompense un travail de longue haleine sur plusieurs années.

Jérôme travaille seul sur l'exploitation avec l'aide de ses parents dont la fierté est bien légitime.

Nous sommes heureux pour lui et toute sa famille qu'il puisse enfin savourer cette grande satisfaction d'avoir obtenu une telle distinction professionnelle.



De gauche à droite : Didier Daugeacq (conseiller départemental et président de la Communauté des Communes Terres de Chalosse), Jean-Pierre Planté (président de Landes Conseil Elevage viande), Jérôme Dufourcq (sabot d'or), Thierry Dartiguelongue (Maire de Poyartin), Jérémy Lapeyre (président du pôle élevage à la chambre d'agriculture).

Nous le remercions chaleureusement d'honorer ainsi notre village.

Félicitations Jérémy !

Projet Espace France Services

Terres de Chalosse

Ce projet a pour objectifs principaux, dans l'intérêt des citoyens :

- Faciliter l'accès au droit ;
- Permettre aux citoyens de retrouver de la proximité avec l'administration (Services Publics) à 30 minutes maximum de leur domicile ;
- Apporter une réponse à visage humain par la présence d'agents formés ;
- Mettre à disposition des citoyens du matériel informatique pour effectuer des démarches administratives (accès libre et gratuit) ;
- Accéder aux services publics et s'informer sur les partenaires du territoire sur un même lieu.

Pour ce faire, dix partenaires nationaux obligatoires : **La poste**, **CARSAT** (Caisse Nationale d'Assurance Retraite), **CAF** (Caisse d'Allocations Familiales), **CPAM** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), **MSA** (Mutualité Sociale Agricole), **pôle emploi**, **ministères de l'intérieur et de la justice**, **finances publiques** et **banque de France**.

Cinq partenaires départementaux : **ADIL** (Association Départementale pour l'Information sur le Logement des Landes), **MiLo** (Mission Locale), **CIDFF** (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), **AMCF** (Association Accueil Médiation et Conflits Familiaux), les **PEP 40** (les Pupilles de l'Enseignement Public).

Selon le partenaire sur la Communauté des Communes Terres de Chalosse : présence physique et/ou en visioconférence et/ou contact dédié aux conseillers.

Des partenaires et acteurs déjà présents sur la Communauté des Communes avec permanences planifiées : **Conseil Départemental** (PMI,

sage-femme, assistantes sociales, référente RSA, Aide Sociale à l'enfance...), **Centre de Gestion** (assistante sociale), **CMPEA + CMPI** (éducatrice spécialisée enfance et adolescence, orthophoniste, psychologue infantile, infirmières), **CMAR** (Chambre des Métiers et de l'ARTisanat), **CEP** (Conseil en Évolution Professionnelle), **SoliHa** (Solidaires pour l'Habitat dans le cadre de l'OPAH), **Conciliateur de justice**, **CARSAT** (assistante sociale), **CPAM**, **Infirmières psychiatriques de Ste Anne**, **Santé au travail** (salarié du privé).
Pour quelles démarches les citoyens peuvent venir dans un Espace France Service :

- "J'actualise mes titres d'identité et de circulation"

Carte d'identité, passeport, immatriculation, permis de conduire

- "Je fais une démarche administrative en lien avec ma santé"
- "J'attends un enfant"
- "Je gère mon habitat"
- "Je prépare ma retraite"
- "J'ai perdu un proche"
- "Je suis à la recherche d'un emploi"
- "Je comprends ma situation fiscale"
- "Je fais face à un litige"
- "Je suis en situation de précarité"
- "Je me sépare"
- "Je suis en situation de handicap".

Les missions principales des Conseillers France Services sont accueillir, orienter, informer les usagers, accompagner aux démarches administratives, mettre les citoyens en relation avec les partenaires, aider à l'utilisation des services et des outils numériques, créer un réseau partenarial sur le territoire

Moyens mis en place pour que les citoyens accèdent à leurs droits :

- *RDV Conseiller et/ou partenaire présent (dans un bureau de confidentialité)*
- *Appel du partenaire par le Conseiller en cas d'urgence ou blocage d'une situation*
- *Visioconférence usager / partenaire*
- *Mise à disposition de matériel informatique.*